



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/6
5 janvier 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 29 DÉCEMBRE 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 976 (1995) du Conseil de sécurité, en date du 8 février 1995, concernant la mise en place de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM III).

Comme suite à la lettre que j'ai adressée le 1er novembre 1995 au Président du Conseil de sécurité au sujet de la constitution de la composante militaire d'UNAVEM III (S/1995/912), et après les consultations d'usage, je propose que Fidji et l'Italie soient ajoutées à la liste des pays qui fournissent des contingents à UNAVEM III.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce qui précède à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI
